

MONALIZUMAB VA ENTRER EN PHASE III DANS LE CANCER DE LA TÊTE ET DU COU

Marseille, 26 septembre 2019, 7h00

Innate Pharma SA (« Innate » ou la « Société » - Euronext Paris : FR0010331421 – IPH) a annoncé aujourd'hui qu'AstraZeneca (LSE/STO/NYSE: AZN) a décidé de tester monalizumab dans un essai clinique randomisé de Phase III qui évaluera la combinaison de monalizumab avec cetuximab chez des patients présentant un carcinome épidermoïde de la tête et du cou en rechute ou métastatique. Cet essai sera cofinancé par les deux partenaires. Son démarrage est prévu en 2020, sous réserve de l'accord des autorités réglementaires.

« Il s'agit d'une étape importante car nous continuons d'investir dans l'innovation scientifique et de faire progresser notre portefeuille vers des stades avancés de développement clinique, » commente Mondher Mahjoubi, Président du Directoire d'Innate Pharma. « En collaboration avec AstraZeneca, nous travaillons avec diligence pour faire progresser ce nouveau traitement potentiel pour les patients atteints d'un cancer de la tête et du cou, une population qui reste en fort besoin médical. »

À propos de l'accord entre Innate et AstraZeneca sur monalizumab :

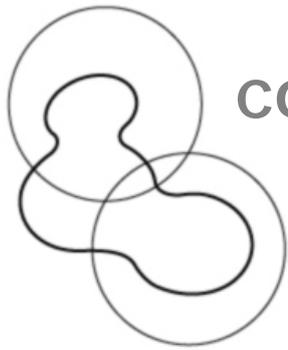
Le 24 avril 2015, la Société a signé un accord de codéveloppement et de commercialisation avec AstraZeneca afin d'accélérer et d'élargir le développement de monalizumab.

Les termes financiers de l'accord prévoient des paiements potentiels à Innate Pharma pouvant aller jusqu'à 1,275 milliard de dollars. La Société a déjà reçu 350 millions de dollars et le prochain versement sera de 100 millions de dollars, associé au traitement du premier patient dans le premier essai clinique de Phase III. AstraZeneca enregistrera les ventes et paiera des redevances sur les ventes nettes, dont le taux varie entre *low double-digit* et *mid-teen*, dans le monde, hormis en Europe où Innate Pharma percevra 50% des profits et des pertes. Innate cofinancera le programme de développement de Phase III de monalizumab à hauteur de 30%, une limite à l'engagement financier d'Innate ayant été préétablie.

À propos de monalizumab :

Monalizumab est un anticorps inhibiteur de point de contrôle immunitaire potentiellement « first in class », ciblant les récepteurs NKG2A exprimés sur les lymphocytes cytotoxiques NK et T CD8 infiltrés dans la tumeur.

NKG2A est un récepteur inhibiteur reconnaissant HLA-E ; cette reconnaissance empêche l'activation des cellules immunitaires exprimant NKG2A. Différentes tumeurs solides ou hématologiques expriment HLA-E, ce qui les protège de la destruction par les cellules immunitaires NKG2A+. Dans certains cancers, l'expression d'HLA-E est associée à un pronostic défavorable. Monalizumab est un anticorps IgG4 humanisé qui bloque la fonction inhibitrice de NKG2A. Ainsi, monalizumab pourrait rétablir une réponse antitumorale médiée à la fois par les cellules NK et les lymphocytes T. Monalizumab pourrait également accroître le potentiel cytotoxique d'autres anticorps thérapeutiques.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

AstraZeneca détient tous les droits sur le monalizumab en oncologie depuis octobre 2018, suite à l'accord de codéveloppement et de commercialisation conclu en 2015. Le développement en cours de monalizumab en Phase II est axé sur des stratégies de combinaisons thérapeutiques.

À propos de cetuximab :

Cetuximab est un anticorps monoclonal anti-EGFR bloquant les signaux oncogéniques et induisant la cytotoxicité cellulaire dépendante médiée par les récepteurs Fcγ (ADCC). Les cellules NK sont responsables de l'ADCC induite par cetuximab contre les cellules tumorales dans les carcinomes épidermoïdes de la tête et du cou ; les expériences génétiques et précliniques suggèrent que l'ADCC peut être amélioré par des stimulateurs de cellules NK.

L'activité de cetuximab en monothérapie dans le carcinome épidermoïde de la tête et du cou en rechute et/ou métastatique après exposition aux sels de platine est limitée avec un taux de réponse globale de 12,6%, une durée médiane de réponse de 2,3 mois et une médiane de survie globale de 5,8 mois (Vermorken et al, JCO 2007).

À propos d'Innate Pharma :

Innate Pharma S.A. est une société de biotechnologies commerciale spécialisée en immuno-oncologie, dédiée à l'amélioration du traitement des cancers grâce à des anticorps thérapeutiques innovants exploitant le système immunitaire.

Le produit commercial d'Innate Pharma, Lumoxiti, pris en licence à AstraZeneca, a été approuvé par la FDA en septembre 2018. Lumoxiti est un produit d'oncologie « first-in-class » pour le traitement de la leucémie à tricholeucocytes (LT). Le large portefeuille d'anticorps d'Innate Pharma inclut plusieurs candidats potentiellement « first-in-class » au stade clinique et préclinique dans des cancers où le besoin médical est important.

Pionnière dans la biologie des cellules NK, Innate Pharma a élargi son expertise au microenvironnement tumoral et au ciblage d'antigènes tumoraux, ainsi qu'à l'ingénierie des anticorps. L'approche d'Innate Pharma lui a permis de nouer des alliances avec des sociétés leaders de la biopharmacie comme Bristol-Myers Squibb, Novo Nordisk A/S ou Sanofi ainsi qu'un partenariat multi-produits avec AstraZeneca.

Basée à Marseille, Innate Pharma est cotée en bourse sur Euronext Paris.

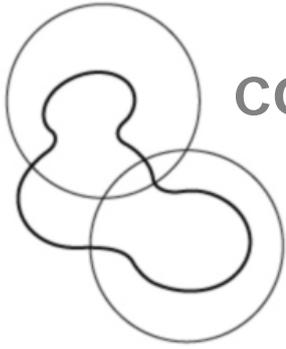
Retrouvez Innate Pharma sur www.innate-pharma.com.

Informations pratiques :

Code ISIN	FR0010331421
Code mnémorique	IPH
LEI	9695002Y8420ZB8HJE29

Disclaimer :

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Bien que la Société considère que ses projections sont basées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes, de sorte que les résultats effectifs pourraient différer significativement de ceux anticipés dans



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

lesdites déclarations prospectives. Pour une description des risques et incertitudes de nature à affecter les résultats, la situation financière, les performances ou les réalisations de Innate Pharma et ainsi à entraîner une variation par rapport aux déclarations prospectives, veuillez vous référer à la section « Facteurs de Risque » du Document de Référence déposé auprès de l'AMF et disponible sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Innate Pharma (www.innate-pharma.com).

Le présent communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Innate Pharma dans un quelconque pays.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Relations investisseurs

Innate Pharma

Danielle Spangler

Tel.: +1 917 499 6240

Danielle.Spangler@innate-pharma.fr

Jérôme Marino

Tel.: +33 (0)4 30 30 30 30

investors@innate-pharma.com

Relations presse

Global/US

Innate Pharma

Tracy Rossin

Tel.: +1 240 801 0076

Tracy.Rossin@innate-pharma.com

France

ATCG Press

Marie Puvieux

Tel.: +33 (0)9 81 87 46 72

innate-pharma@atcg-partners.com